

## Communauté d'Agglomération

### Territoires Vendômois

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la Loi ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour **principe la gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

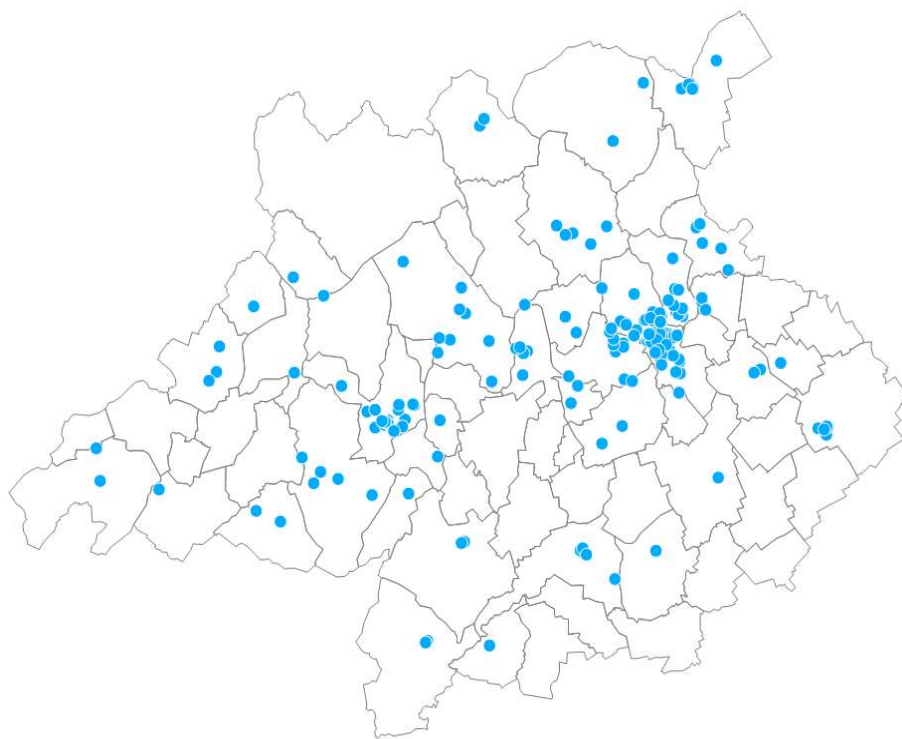
#### Les chiffres clés de l'Emploi ESS

En 2015, l'ESS représente **10,32% des établissements employeurs\*** de votre Communauté d'Agglomération, ce qui représente **8,97% des personnes salariées** travaillant sur votre territoire.

Les trois secteurs\* les plus dynamiques sont :

- **L'Action Sociale**, avec 29 établissements employant 729 personnes ;
- **L'Enseignement**, avec 20 établissements employant 199 personnes ;
- Le secteur des **Services divers** avec 33 établissements employant 223 personnes.

#### Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CA Territoires Vendômois	1 428	8,97%	196	10,32%
Loir-et-Cher	10 011	9,90%	1 277	11,21%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 253	11,10%

\*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

#### Contact :

[j.fulloy@cresscentre.org](mailto:j.fulloy@cresscentre.org)

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire  
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais  
Tél. 02 38 68 18 90 - [contact@cresscentre.org](mailto:contact@cresscentre.org) - [www.cresscentre.org](http://www.cresscentre.org)